



Soutien à la lutte de nos camarades sans-papiers

La lutte des travailleurs sans-papiers de l'agence Chronopost d'Alfortville a commencé le 7 décembre 2021, aux côtés de 2 autres grèves à DPD Courday-Montceau et RSI Gennevilliers. Elle a pris le relais de celle qui, entre juin 2019 et janvier 2020, avait permis d'imposer la régularisation de 73 travailleurs, dont 27 de Chronopost.

Parmi les travailleurs écartés de la régularisation à l'époque, nombreux poursuivent le combat.

Dans leur lutte, les actuels salariés de Chronopost, comme les anciens du piquet de 2019, ont reçu le renfort de nombreux travailleurs sans-papiers d'autres entreprises. Ils se sont auto-organisés, avec le soutien entre autres de Solidaires 94, de la fédération SUD PTT et de l'Union syndicale Solidaires, et sont présents pour la 3eme année sur le piquet et dans les manifestations, pour exiger aussi leur régularisation.

Nos camarades sont victimes d'un système de surexploitation et de sous-traitance conçue par une entreprise d'État : La Poste. Chronopost, sur la moitié de son site, sous-traite son cœur de métier à Derichebourg Propreté : prêt illicite de main-d'œuvre, validé par l'État. Derichebourg Propreté se prêtait de la main-d'œuvre à lui-même car tous les salariés sur Alfortville étaient employés formellement par sa société Derichebourg Intérim : Délit de marchandage, validé par l'État.

Derichebourg Intérim, sur des postes pourtant pérennes, enchaînait pour chaque salarié des contrats d'une semaine : Délit d'abus d'utilisation d'intérim. Et enfin, délit d'utilisation massive de main-d'œuvre sans titre.

Bien que condamnée par le tribunal judiciaire de Paris pour non respect du devoir de vigilance sur le recours à la sous-traitance, la Direction du groupe La Poste, et tout récemment encore son PDG, nie toute responsabilité dans l'exploitation des travailleurs sans papiers et refuse de délivrer les documents d'entreprise permettant de les régulariser.

Les ministères de l'Intérieur et du Travail, la Poste, et la préfecture du Val de Marne se renvoient la balle et lors de la mobilisation du 28 mars 2024, le ministère de l'intérieur a encore refusé de les recevoir.

La préfecture refuse aujourd'hui tout nouveau dépôt collectif de dossiers des autres travailleurs en lutte sur le piquet.

La lutte continue donc pour la régularisation de tous les occupants du piquet et contre la sous-traitance en cascade et les patrons voyous !

Caisse de grève en ligne :

<https://www.cotizup.com/sans-papiers-chrono-alfortvill>